

L'Europe appelée à aider les jeunes à créer leurs entreprises



Aïcha Ansar-Rachidi.

A l'initiative de l'Association du Dialogue InterCultuel et Inter-Religieux (ADICR), un colloque sur "L'Entrepreneuriat, l'Europe et la France" a été tenu, mercredi 19 juin 2013, dans la capitale de la France, Paris, avec, comme principale conclusion, la nécessité de renforcer les programmes d'aide aux projets de création d'entreprises portés par les jeunes issus de l'immigration en Europe, en général, et en France, plus particulièrement.

Placé, notamment, sous le haut patronage du président du Parlement européen, Martin Schulz, ce colloque, auquel participaient des universitaires et militants associatifs des deux rives de la Méditerranée, a, en effet, relevé que la plupart de ces jeunes, originaires, principalement, du Maghreb, étaient en proie, dans leur pays d'accueil, à la discrimination, laquelle entrave leur insertion professionnelle. Ce qui

a fait dire à l'universitaire marocain Brahim Rachidi que «les jeunes lauréats diplômés du Sud réussissent mieux aux États-Unis qu'en Europe». «Il devient donc important de lever trois verrous, à savoir l'accès au financement bancaire, la simplification des procédures et à l'appui logistique», a-t-il, par ailleurs, fait remarquer, sans oublier de relever qu'au «Maroc, dans le cadre de la mondialisation, nous avons entrepris un certain nombre de réformes», dont celle de la constitution de 2011 qui «est très en avance», de nature à consacrer «son processus de démocratisation et appuyer son développement économique et social.»

Les débats, animés par la secrétaire générale de l'ADICR et, également, avocate à la Cour de Paris, Aïcha Ansar-Rachidi, ont, par conséquent, insisté sur l'importance de soutenir les projets «à même de favoriser non seulement l'intégration des jeunes issus de la diversité, mais aussi contribuer à la création de richesse et de l'emploi», ont relevé les participants. La présidente de l'association, Samar Sassine, a, pour sa part, insisté sur la nécessité de «réponses concrètes» à ces jeunes, en les aidant à créer ou développer leurs entreprises.

Pour rappel, l'ADICR est, comme l'a expliqué Mme Sassine aux médias, une organisation qui a pour but de favoriser la communication entre les cultures et les religions à travers des thèmes d'actualité. Elle compte plusieurs acteurs importants des dialogues interculturel et interreligieux ■